

Communiqué de presse
Paris, le 15 mai 2024

Attribution de l'appel d'offres du parc éolien flottant de Bretagne Sud : Tête de série d'une filière d'avenir au service de la réindustrialisation de la France

Ce mercredi 15 mai 2024, Roland Lescure, Ministre en charge de l'Industrie et de l'Energie, a inauguré le parc éolien en mer de Fécamp, 12 ans après l'attribution du projet. France renouvelables félicite le consortium du projet (composé d'EDF Renouvelables, d'Enbridge et de Skyborn Renewables) pour sa réalisation. A cette occasion, le Ministre a désigné le lauréat de l'appel d'offres du parc éolien de Bretagne Sud, de 250 MW, premier parc commercial au monde s'appuyant sur des éoliennes flottantes. Le consortium lauréat, formé par les entreprises BayWa r.e. et Elicio, se voit ainsi confier ce projet à haute valeur ajoutée technologique, industrielle, économique et environnementale. France renouvelables lui adresse toutes ses félicitations et ses vœux de succès. Cet appel d'offres marque une étape décisive pour accélérer le déploiement de cette « filière d'avenir » telle que l'avait définie le Président lors de son déplacement aux Assises de la mer, le 28 novembre dernier.

Une filière nouvelle et pourtant déjà créatrice de valeur ajoutée

L'attribution d'un premier appel d'offres commercial – tête de série de l'éolien flottant - valide la pertinence et le déploiement d'une filière qui s'appuie sur une technologie innovante. Alors que les acteurs industriels de l'éolien français se préparent depuis plusieurs années à développer des parcs flottants au large des côtes françaises - atlantiques ou méditerranéennes, les conditions sont aujourd'hui réunies pour que la France consolide son leadership industriel et valorise son très fort potentiel.

Le projet de parc éolien flottant de Bretagne Sud pose le premier jalon d'un déploiement à l'échelle industrielle de cette technologie d'avenir, et sur laquelle la France conserve une avance et une multitude de nombreux atouts. Le développement de cette nouvelle filière s'appuie sur des infrastructures solides, des acteurs industriels et territoriaux dynamiques et profitera à des territoires en pleine mutation – ports et bassins industriels en premier lieu. Ces infrastructures, portuaires notamment, devront faire l'objet de nouveaux investissements pour accueillir ces fermes commerciales, et permettre leur industrialisation, notamment en s'appuyant sur les fonds de France 2030 (AAP ports et éolien flottant).

Ce premier parc vient contribuer à la transition énergétique de la région Bretagne, qui accueille depuis fin 2023 les 62 éoliennes en mer sur le parc de Saint-Brieuc et qui a fortement investi, tant dans la concertation locale sur le territoire que dans le port de Brest, pour développer l'industrie de l'éolien en mer.

Le prix retenu – 86,45€/MWh sur 20 ans - dans le cadre de ce premier appel d'offres est inférieur au plafond envisagé de 140€/MWh ; il bénéficiera d'une clause de révision de prix jusqu'à une date proche de la décision finale d'investissement.

Nombre de projets et calendrier : la France doit tenir tous ses engagements

Le rythme de développement de ces grands chantiers doit désormais s'accélérer et s'appuyer sur des appels d'offres de plus gros volumes et sur des plannings mieux maîtrisés, alors que l'attribution de ce 5^e appel d'offres arrive **avec 3 ans de retard** par rapport au calendrier fixé dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) en vigueur.

Lors de leur déplacement à Saint-Nazaire, le 2 mai dernier, les Ministres Bruno Le Maire et Roland Lescure ont reconnu les retards d'attribution incombant à l'Etat et se sont engagé à **retrouver une « culture des calendriers respectés »**. **France renouvelables en prend acte et sera très vigilante à la tenue des calendriers annoncés le 2 mai dernier.** Tout nouveau retard constituerait

une remise en cause des objectifs du Pacte éolien en mer, en particulier du point de vue socio-économique (destruction ou stagnation des emplois existants, et futurs), et par conséquent de la Stratégie Française de l’Energie et du Climat (SFEC).

Résumé des calendriers prévisionnels des appels d’offres :

Capacités	Publication du cahier des charges	Objectif d’attribution	Mise en service
AO6 500 MW	Publié	Décembre 2024	2031
AO7 1,2 GW	Août 2024	Mars 2025	2032
AO8 1,5 GW			
AO9 2,5 GW (4 projets)	Avril 2025	Octobre 2025	Entre 2032 et 2034
AO10 Environ 10 GW	Début 2026	Octobre 2026	horizon 2035

Source : [Communiqué de presse](#) du Gouvernement, le 2 mai 2024

Pour atteindre ces objectifs éoliens en mer indispensables au maintien d'un tissu industriel en France et à la sécurité du réseau électrique, il est impératif que l'appel d'offres de 10 GW annoncé par le président de la République soit lancé comme prévu en 2025 en complément des extensions des AO4 à 7 (AO9), dont la filière attend le lancement d'ici le mois de juin prochain.

France renouvelables reste attachée à ce que la compétitivité des offres rime également avec une chaîne d’approvisionnement française et européenne forte, diverse et résiliente.

Alors que le sommet Choose France a recensé un record d’investissements étrangers de 15 milliards d’euros, lundi 13 mai 2024, et que l’électricité bas carbone et compétitive du pays est un atout majeur avancé par les investisseurs, il est impératif que le pays conserve cette longueur d’avance en Europe.

Anne-Catherine de Tourtier, Présidente de France renouvelables, déclare :

« Cet appel d’offres Bretagne Sud, qui aurait dû être attribué en 2021 selon les objectifs de la Programmation pluriannuelle de l’énergie (PPE), représente une occasion capitale pour la France de se positionner en leader dans le domaine de l’éolien flottant. C’est une première mondiale. Nous devons aussi apprendre des retards accumulés sur les premiers appels d’offres offshore, qui ont mis plus de dix ans à se concrétiser, pour aligner nos actions avec les ambitions fixées. Cette tenue des calendriers est désormais vitale pour la compétitivité et la réindustrialisation du pays, alors que la filière est structurée, les innovations sont opérationnelles et les territoires exemplaires. Il ne faut pas laisser passer cette chance de permettre à la France de bénéficier pleinement de ce rayonnement économique, technologique et industriel, inhérent à toutes les grandes nations. »

A propos de France renouvelables :

France renouvelables est l'association professionnelle qui représente, consolide et promeut, par une approche systémique, le développement des EnR électriques industrielles et des solutions de stockage et de flexibilité associées, permettant l'évolution de notre système électrique vers sa décarbonation, sa soutenabilité et sa compétitivité.

Contact médias :

Agence Hopscotch

Clara Roumy – 01 41 34 21 86

francerenouvelables@hopscotch.fr